

**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. D'ANTOINE-LABELLE,
MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DE-PONTMAIN
SÉANCE ORDINAIRE**

Procès-verbal de l'assemblée publique de consultation tenue le 2 avril 2024 à la salle Arc-en-ciel à compter de 18 h 00 pour présenter le projet de règlement 164-03 modifiant le règlement 164 relatif au zonage :

Sont présents

Maire	Pierre Gagné
Conseillers	Marc-André Routhier, siège numéro 3 Ghislain Collin, siège numéro 5 Réjean Desjardins, siège numéro 1
Conseillères	Joanie Thibault, siège numéro 2 Josée Gougeon, siège numéro 4 Annie T. Morel, siège numéro 6

Handie Ladouceur, directrice générale adjointe, est aussi présente.

Aucun citoyen n'est présent à cette assemblée publique.

Projet de règlement no. 164-03 intitulé règlement 164-03 modifiant le règlement 164 relatif au zonage

La directrice générale adjointe, Handie Ladouceur, fait la présentation du projet de règlement et apporte des précisions sur les points qui seront ajoutés.

Monsieur le Maire, Pierre Gagné, apporte aussi des précisions quant aux îlots déstructurés dont il est question dans le projet de règlement.

Il est aussi mentionné que 3 dispositions de ce règlement sont susceptibles d'approbation des personnes habiles à voter. À la suite de l'adoption du second projet de règlement à une séance ultérieure, sera donné un avis public ayant pour objet d'annoncer aux personnes intéressées qu'elles ont le droit de faire une demande afin que les dispositions soient soumises à leur approbation.

À la suite des explications données par la directrice générale et le maire, aucune personne n'a requis de plus amples informations.

L'assemblée publique de consultation se termine à 18h30.

Pierre Gagné, maire

Handie Ladouceur, directrice générale adjointe